

## RECONNAISSANCE ET SOUTIEN DU DYNAMISME DU MILIEU

- La reconnaissance du travail des bâtisseurs, des créateurs et des artisans de la culture lavalloise;
- L'apport d'une aide financière pour la réalisation de projets;
- La valorisation de l'excellence artistique;
- L'importance de la relève dans tous les domaines de la culture;
- Le programme d'acquisition d'œuvres, d'artefacts et d'éléments ethnologiques;
- Les installations et les équipements spécialisés qui répondent aux besoins;
- Une ouverture aux nouvelles tendances culturelles pour s'adresser particulièrement aux adolescents, mais aussi à d'autres publics spécifiques;
- La politique d'attribution des locaux aux organismes.

## LA PROMOTION DE LA VIE CULTURELLE LAVALLOISE

- Le déploiement de tous les efforts nécessaires pour bien informer les citoyens sur les activités culturelles à Laval;
- La circulation des productions culturelles sur tout le territoire lavallois;
- La mise en valeur de la spécificité du cadre urbain et rural du territoire par des activités culturelles;
- Le soutien à la mise en valeur de sites historiques et patrimoniaux;
- La promotion de l'histoire de Laval sous toutes ses formes;
- Le développement de programmes de promotion de la culture;
- La promotion de la bibliothèque comme agent d'information majeur et de soutien aux besoins documentaires.

## L'ANIMATION ET LA SENSIBILISATION À LA CULTURE

- L'écoute du citoyen;
- Le soutien aux organismes dans leur rôle d'initiation et de sensibilisation à la culture;
- La politique d'intégration de l'art et d'éléments culturels dans le milieu de vie des Lavallois;
- L'aménagement et la création de lieux de création près du citoyen;
- L'importance du développement de programmes s'adressant au jeune public;
- La sensibilisation des citoyens à l'histoire de leur rue, de leur quartier, de leur milieu de vie;
- La gratuité des services de base dans les bibliothèques;
- Le soutien d'une dynamique culturelle dans les quartiers.



## LA RECHERCHE, LA CRÉATION ET LA CONSERVATION

- Le soutien en besoin de formation et de perfectionnement des organismes;
- L'enrichissement des connaissances et la poursuite de programmes de recherche;
- La participation au financement de projets collectifs de recherche;
- L'acquisition, la conservation et la mise en valeur des archives privées;
- Le maintien d'un système de veille culturelle ouvert à toutes les tendances;
- L'étude de projets dans le domaine de la muséologie;
- La préservation des paysages naturels;
- La mise en valeur des quartiers historiques.

## LE PARTENARIAT ET LA CONCERTATION AVEC LES AUTRES INTERVENANTS

- L'exploration de nouvelles sources de financement pour la culture avec les instances publiques;
- Le partenariat entre les organismes culturels;
- La collaboration à la mise en place de projets avec le milieu scolaire;
- L'engagement du secteur privé et du milieu des affaires dans la vie culturelle;
- Le réseautage avec d'autres villes;
- Le programme d'intégration d'œuvres de l'art public dans ses aménagements urbains;
- L'intégration d'un volet culturel dans son plan de développement urbain et dans les politiques municipales;
- La concertation entre les grands partenaires des secteurs public, éducatif, touristique et socio-économique.

Pour lire le texte intégral de la politique culturelle de Laval, consultez le portail Internet [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca), sous la rubrique « Culture ».

Production : Module des communications de la Ville de Laval  
Septembre 2006  
Conception graphique : Suzanne Vincent

Légendes des photos et crédits :

Mondial Choral Loto-Québec : Olivier Samson-Arcand.  
Lorraine Desmarais : Martin Alarie.

Détail de *Noyades en grand nombre*, de Marcel Saint-Pierre : Édith Martin.

Maison des arts de Laval et maison André-Benjamin-Papineau : Jacques Gratton.

Bibliothèque : Jacynthe Robillard.

Croix de chemin Tourville : Yvon Vaillancourt.

Patrick Coppens : courtoisie de la Société littéraire de Laval.

Rencontre Théâtre Ados : courtoisie.

Étien (Joachim Tanguay), Théâtre Bluff : Louise Leblanc.

# LA POLITIQUE CULTURELLE DE LAVAL



## EN BREF

CE DOCUMENT PRÉSENTE UNE SYNTHÈSE DES PRINCIPES DIRECTEURS, DES GRANDES ORIENTATIONS ET DES ENGAGEMENTS QUI BALISENT L'INTERVENTION DE LA VILLE DE LAVAL EN MATIÈRE D'ART ET DE CULTURE.

CE NOUVEAU CADRE DE RÉFÉRENCE REFLÈTE LA VOLONTÉ DE LA MUNICIPALITÉ D'ALLER ENCORE PLUS LOIN DANS CETTE VOIE QUI POSITIONNE DORÉNAVANT LAVAL COMME VILLE DE CULTURE : UNE CULTURE VIVANTE ET OUVERTE!





## NOTRE MISSION ET NOS VALEURS

« DÉVELOPPER ET AFFIRMER LA SPÉCIFICITÉ DE LAVAL DANS LE DOMAINE ARTISTIQUE ET CULTUREL ET RECONNAÎTRE L'APPORT DE CHACUN À CET ÉGARD ».

**T**el est l'énoncé de mission de cette politique qui reconnaît que la vitalité de Laval sur le plan culturel repose sur le travail de ses leaders – créateurs, artisans, professionnels et citoyens – qui œuvrent dans ce domaine et qui agissent comme de véritables ambassadeurs de l'identité lavalloise.

### Certaines valeurs importantes guident la municipalité dans sa démarche :

- Une affirmation de la fierté d'être Lavallois qui se démontre par un fort sentiment d'appartenance à son quartier, à sa ville, à son histoire ;
- Une qualité de vie qui passe par l'amélioration du milieu de vie culturel ;
- Un souci de la Ville de Laval de servir adéquatement le citoyen et sa famille, qu'ils soient artistes, intervenants ou participants ;
- Une opportunité pour tous les citoyens d'accéder à la culture sous toutes ses formes. Laval s'inscrit dans une démarche qui vise l'inclusion culturelle ;
- Un développement durable qui tient compte de l'importance de la culture et de la pérennité du patrimoine de Laval.

La concertation constitue l'élément moteur de cette nouvelle politique. Tout en favorisant l'émergence d'une dynamique locale, elle assure la mise en commun de pistes de réflexion et la définition d'enjeux culturels collectifs.

Afin d'optimiser sa croissance sur le plan culturel, Laval favorise également le partenariat, non seulement en créant des liens entre les institutions publiques et privées, mais aussi en participant activement à l'élaboration de projets visant un développement harmonieux de la culture.

## LES PRINCIPES DIRECTEURS

**D**ans le respect de sa première politique culturelle adoptée en 1992, Laval réaffirme les principes directeurs qu'elle a alors faits siens.

### ■ LAVAL, MAÎTRE D'ŒUVRE DE SON DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Laval confirme sa volonté de demeurer le maître d'œuvre du développement culturel sur son territoire. La Ville réitère son engagement à poursuivre ses efforts pour agir en tant que catalyseur de la dynamique lavalloise dans le domaine des arts et de la littérature, de la bibliothèque et du patrimoine.

### ■ LAVAL, PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Les intervenants culturels sont invités à participer au développement à titre de partenaires. Une concertation avec les leaders culturels s'avère essentielle, et des mécanismes seront mis en place pour favoriser des rencontres par affinités sur des enjeux qui préoccupent ces intervenants.

La Ville de Laval prévoit développer des interactions avec d'autres villes qui partagent les mêmes aspirations qu'elle en matière de culture. Avec le secteur privé, la Ville de Laval nourrit un même désir d'améliorer l'environnement culturel tout en contribuant à assurer une meilleure qualité de vie aux Lavallois.

### ■ UNE APPROCHE STRUCTURÉE ET INTÉGRÉE

La Ville de Laval favorise son interaction avec des instances de consultation. Elle reconduit le Conseil de la culture, présidé par un membre du comité exécutif de la Ville, qui agit comme représentant du conseil municipal auprès des milieux artistique et culturel.

Laval entend maintenir sa complicité avec les principaux acteurs issus de diverses disciplines. Pour cela, elle modifie la structure de ses commissions consultatives, de trois, elles passent à deux : la Commission consultative des arts et de la littérature et la Commission consultative du patrimoine et de la culture. Leur rôle consiste à soumettre des recommandations au Conseil de la culture sur l'ensemble des domaines placés sous leur responsabilité, soit les arts visuels, la musique, la danse, le théâtre, la création littéraire, les arts médiatiques, le cinéma et les arts du cirque pour la Commission consultative des arts et de la littérature ; et l'histoire, le patrimoine bâti, le patrimoine naturel, la bibliothèque, les archives, la muséologie et la culture scientifique, pour la Commission consultative du patrimoine et de la culture.

De plus, la Ville intensifie cette interaction par la mise en place de pôles d'échange et de concertation disciplinaire et interdisciplinaire regroupant les intervenants du milieu.

## LES GRANDES ORIENTATIONS

**C**ette politique couvre toutes les disciplines, des arts visuels et médiatiques aux arts de la scène, sans oublier les métiers d'art et les arts littéraires. Laval réaffirme son intérêt pour l'histoire, la conservation et la mise en valeur de son patrimoine bâti, naturel, archéologique et ethnologique, de même que pour la préservation des biens mobiliers, des collections et des archives. Elle poursuit par ailleurs son intervention dans les domaines de la muséologie et de la culture scientifique.

### Six grandes orientations déterminent les interventions de la Ville de Laval dans le domaine de la culture :

- Diffusion des arts et de la culture ;
- Reconnaissance et soutien du dynamisme du milieu ;
- Promotion de la vie culturelle à Laval ;
- Animation et sensibilisation à la culture ;
- Recherche, création et conservation ;
- Partenariat et concertation.

La Ville de Laval définit ses engagements par :

### DIFFUSION DES ARTS ET DE LA CULTURE

- La diffusion de productions culturelles sur tout le territoire ;
- L'émergence d'événements majeurs à Laval ;
- L'acquisition et l'aménagement de lieux municipaux de diffusion ;
- Le développement de projets et de programmes qui visent à mieux faire connaître notre culture et notre patrimoine ;
- La complémentarité des activités dans des lieux de diffusion ;
- La participation à des échanges culturels avec d'autres villes ;
- Le soutien aux initiatives du milieu en matière de muséologie et de centres d'interprétations ;
- Le développement d'une activité touristique axée sur les produits culturels lavallois.

